

MAIRIE DE TOUCY
CONSEIL MUNICIPAL DU
Jeudi 19 octobre 2017
A 19 heures

 Convocation du 09 octobre 2017
 Affichage du 20 octobre 2017

Le **19 octobre 2017 à 19 heures 00**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Christine PICARD, Patrice VICART, Chantal RAVERDEAU, Bernard SALOMEZ, Laurent BONNOTTE, Jean-Jacques GUILLOTOT, Bruno MAMERON, Robert GERMAIN, Michèle BONARDI, Florence TOUZEAU, Anne-Marie REGNERY, Nathalie PASCAULT, Valérie LE VRAUX, Sonia ALLARD - CARREAU, Gilles DEMERSSEMAN, Jean-Luc MINIER

Françoise FAU par Patrice VICART, Gérard PIESYK par Michel KOTOVTCHIKHINE, Catherine BARBIER par Robert GERMAIN, Félix JACQ par Bernard SALOMEZ, Michèle PASQUET par Nathalie PASCAULT, Catherine RAVIER-LETENDART par Sonia ALLARD - CARREAU

Absent(s):

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Anne-Marie REGNERY

- Désignation des délégués titulaires, supplémentaires et suppléants qui éliront un sénateur pour pourvoir à la vacance d'un siège.

SENATORIALES DESIGNATION DE DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS (DE 2017 61)

Mr Michel KOTOVTCHIKHINE, maire a ouvert la séance.

Le maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 17 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.212-17 du CGCT était remplie.

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir MM Michèle BONARDI, Bernard SALOMEZ, Bruno MAMERON et Nathalie PASCAULT.

Mode de scrutin :

Le maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il a rappelé qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur

MAIRIE DE TOUCY

la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Le maire a rappelé que les délégués sont élus parmi les membres du conseil municipal et que les suppléants sont élus soit parmi les membres du conseil municipal, soit parmi les électeurs de la commune.

Le maire a indiqué que conformément aux articles L. 284 à L. 286 du code électoral, le conseil municipal devait élire 7 délégués et 4 suppléants;

Les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète (art. L. 289 du code électoral).

Les listes présentées doivent respecter l'alternance d'un candidat de chaque sexe.

Avant l'ouverture du scrutin, le maire a constaté que 2 listes de candidats avaient été déposées.

Déroulement du scrutin :

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé lui même dans l'urne son enveloppe, après être passé dans l'isoloir.

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats de l'élection :

| | |
|---|----|
| Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) | 23 |
| Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés | 23 |

Les mandats de délégués sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle.

Ont obtenu :

TOUCY HORIZON 2020 : 19 suffrages (6 délégués et 4 suppléants)

TOUCY AU COEUR DE LA PUISAYE : 4 suffrages (1 délégué et 0 suppléant)

Sont élus :

| | |
|----------------------------|-----------|
| Michel KOTOVTCHIKHINE | titulaire |
| Christine PICARD | titulaire |
| Robert GERMAIN | titulaire |
| Chantal RAVERDEAU | titulaire |
| Jean-Jacques GUILLOTOT | titulaire |
| Valérie LE VRAUX | titulaire |
| Catherine RAVIER LETENDART | titulaire |
| Bruno MAMERON | suppléant |
| Nathalie PASCAULT | suppléant |
| Laurent BONNOTTE | suppléant |
| Françoise FAU | suppléant |

Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 45.